

Députée européenne Questeure au Parlement européen

novembre 2022

L'UNITÉ AFFICHÉE FACE À LA GUERRE EN UKRAINE N'EST QU'UN LOINTAIN SOUVENIR, REMISE EN CAUSE PAR LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET UNE INFLATION FULGURANTE ABOUTISSANT À LA TENTATION DU « CHACUN POUR SOI ».

Grâce à l'accalmie sur le front du Covid, le mot « crise » était en passe de sortir de notre vocabulaire et de nos discussions quotidiennes.

L'image de l'Union européenne s'en était même sortie renforcée, grâce à un élan né de la pandémie. Boostée par un plan d'achats groupés de vaccins et un début de relance économique, elle avait réussi à fédérer autour d'un projet partagé par tous.

Avec la guerre en Ukraine, le mot « crise » est revenu sur le devant de la scène. Le risque d'escalade sur le front russe, la menace nucléaire, la flambée des prix de l'énergie, le retour de l'inflation ont plongé les États membres dans une série

sommaire

en commissions parlementaires pages 2-4

en plénière page 5

au Parlement européen pages 6-7

en circonscription pages 8-11

de crises, à la fois énergétique, agricole et alimentaire, économique, sociale mais aussi de leadership concernant l'Union européenne. Aujourd'hui, les 27 éprouvent beaucoup de mal à s'entendre sur la manière d'atténuer les effets de la crise, qui impactent le quotidien des Européens et des Français et alimentent un malaise social grandissant.

Les tant redoutées solutions nationales désordonnées, telles que le « bouclier de défense économique » de 200 milliards d'euros en faveur des entreprises allemandes, ont clairement réinterrogé le principe de solidarité et d'unité qui fonde le projet européen. Elles sont accentuées par les tensions entre Paris et Berlin, tout comme le refus d'un certain nombre de nos partenaires de décorréler le prix de l'électricité de celui du gaz.

Face au risque de destruction du marché unique européen et de concurrence déloyale entre les entreprises européennes, les États membres doivent urgemment prendre leurs responsabilités et trouver rapidement une solution pour renforcer notre indépendance énergétique.

Des premières mesures font consensus et on peut s'en réjouir : effort commun de réduction de la consommation d'électricité, récupération des «surprofits» du renouvelable et du nucléaire, contribution de solidarité des entreprises du fossile. Un dossier bloque toujours, celui de l'intervention européenne sur le marché de gros du gaz via un plafonnement des prix ; source de mésentente au sein du couple francoallemand. Là où la priorité française est de faire diminuer le prix de l'électricité, l'obsession de l'Allemagne est d'assurer l'approvisionnement en gaz, quitte à creuser la dette.

La fracture sur les solutions à apporter à la crise révèle des situations budgétaires radicalement différentes de l'ensemble des pays et risque de nous amener vers une guerre de compétitivité au sein de l'Europe. La balle est maintenant dans le camp des États membres qui doivent impérativement associer le Parlement européen.

A nue Sander

Députée européenne

commissions

Investissements dans les installations d'aprovisionnement en eau

NÉCESSAIRE CLARIFICATION DANS LA FUTURE PAC

Sécheresse, incendies de forêt, catastrophes climatiques, les récents événements ont montré que l'accès aux installations d'approvisionnement en eau est devenu un enjeu majeur. Cela est particulièrement le cas pour la survie des exploitations agricoles dans de nombreuses régions d'Europe. Avec la mise en œuvre de la nouvelle Politique Agricole Commune, qui entrera en fonction en janvier 2023, de nouveaux critères sont instaurés pour mobiliser des fonds pour investir dans la modernisation des infrastructures agricoles dans les zones où le niveau d'irrigation est "mois que bon". Malheureusement, ces derniers posent question, notamment dans leur mise en œuvre sur le terrain. Avec mes collègues de la commission de l'Agriculture du Parlement européen, nous avons demandé des clarifications à la Commission. Ce courrier a pour objectif, sur un certain nombre de points, de déterminer comment les agriculteurs peuvent répondre à leurs besoins en matière d'irrigation alors que la sècheresse et les catastrophes climatiques de ces derniers mois ont eu des effets dévastateurs sur les cultures.

Retrouvez mon courrier https://annesander.eu/ investissements-dans-lesinstallations-dapprovisionnementen-eau-necessaire-clarification-dansla-future-pac/





Télétrayail des frontaliers

IL EST URGENT DE TROUVER **UNE SOLUTION PÉRENNE**

Avec la pandémie de Covid-19, de nouvelles méthodes de travail se sont généralisées, comme le télétravail. La règlementation européenne en vigueur actuellement limite l'accès au télétravail aux frontaliers et les met dans une situation juridique fragile. En effet, selon le Règlement européen 883/2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale, les travailleurs frontaliers dépendent du régime de sécurité sociale de leur pays de résidence si leur temps de travail sur le sol du lieu de résidence dépasse les 25%. En appliquant cette règle, les frontaliers qui travailleraient plus d'une journée en télétravail perdraient leur statut de travailleurs frontaliers. Cette situation a conduit de nombreux pays européens comme la France et l'Allemagne à conclure des accords bilatéraux à l'amiable ; accords qui permettent notamment, sur le volet social, de suspendre le taux de télétravail autorisé sans pour autant modifier les affiliations des intéressés aux régimes de sécurité sociale.

Je me suis battue à de nombreuses reprises afin que ces accords bilatéraux soient prolongés et qu'une solution pérenne, en matière sociale,

soit trouvée après les périodes transitoires mises en place avec nos pays voisins.

Si les négociations avancent au niveau social, un blocage total persiste en ce qui concerne le traitement fiscal du télétravail des frontaliers. Alors que la situation sanitaire reste plus que jamais incertaine et que la crise énergétique s'accentue, de nombreuses entreprises européennes souhaitent continuer d'appliquer le télétravail, mais ne souhaitent pas prendre de risques avec l'administration fiscale.

> un blocage total persiste en ce qui concerne le traitement fiscal du télétravail des frontaliers.

Avec mes collègues députés européens, j'ai interpellé les commissaires européens, Nicolas Schmit, en charge de l'Emploi, Elisa Ferreira, en charge de la Cohésion et Paolo Gentiloni, en charge de l'Économie sur cette problématique et les ai invités à engager des travaux dans le but de revoir le statut particulier et singulier des travailleurs frontaliers.

Retrouvez mon courrier https://annesander.eu/teletravail-desfrontaliers-il-est-urgent-de-trouverune-solution-perenne/

Stratégie européenne pour la forêt

. Assurer le suivi du PROGRAMME DE PLANTATION **DE TROIS MILLIARDS D'ARBRES D'ICI À 2030**

De nombreux défis seront à relever au cours des prochaines décennies pour adapter les forêts européennes au changement climatique et accompagner le secteur forestier et ses différents acteurs. C'est dans cette optique qu'en juillet 2021, la Commission européenne a présenté sa nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts. **Je me** réjouis notamment du fait que cette dernière fasse du secteur forestier un acteur clé face au changement climatique et qu'elle vise à renforcer la résilience de nos forêts, véritable richesse socio-économique pour nos territoires.

Cette stratégie s'accompagne d'une feuille de route, qui prévoit la plantation de 3 milliards d'arbres d'ici à 2030. Même si ce document prévoit des lignes directrices, comprenant des indications sur le choix des essences et leur bon mélange dans le peuplement forestier, ainsi que sur les zones et sols à privilégier, je m'inquiète du suivi concret à long terme de la bonne croissance et de la permanence de ces plantations et peuplements forestiers. C'est dans ce sens que j'ai adressé une question écrite à la Commission européenne, alors même que la sécheresse frappe notre continent et que les conséquences de ce phénomène touchent tout particulièrement nos forêts.

Retrouvez la question écrite https://annesander.eu/strategieeuropeenne-pour-la-foretplantation-de-trois-milliards-darbresdici-a-2030/



IL FAUT ALLER RÉSOLUMENT **PLUS LOIN**

Aujourd'hui, seuls 12 % des Européens consomment cinq fruits et légumes par jour, quand 33% déclarent n'en consommer aucun. Je me réjouis que l'Union



européenne ait développé un programme en faveur de la consommation de fruits, de légumes et de produits laitiers à l'école, permettant de donner aux plus jeunes de bonnes habitudes alimentaires. Avec un enfant sur quatre bénéficiaire du programme en 2019 et 2020, le constat est sans appel: le programme est bien trop peu utilisé. Alors qu'une révision du programme est en cours, j'ai demandé à la Commission européenne, lors de la réunion de la commission de l'Agriculture du Parlement européen, le 29 septembre dernier, de redonner plus de sens à ce dernier.

Nous devons le rendre plus attractif en diminuant les charges administratives pour les écoles mais aussi en faire un vecteur de lien entre le consommateur européen et nos producteurs de fruits, de légumes et nos éleveurs et ainsi valoriser notre production agricole.

Retrouvez mon intervention https://annesander.eu/ programme-en-faveur-de-laconsommation-de-fruits-delegumes-et-de-produits-laitiers-ilfaut-aller-resolument-plus-loin/





Je m'inquiète du suivi concret à long terme de la bonne croissance et de la permanence de ces plantations et peuplements forestiers.



Renouvellement générationnel dans les exploitations agricoles

JE SERAI RAPPORTEUR POUR LE PPE

Dans le domaine agricole, le renouvellement des générations est crucial pour assurer la pérennité de l'appareil productif européen et ainsi garantir notre sécurité alimentaire. D'ici à 2026, près de 45% des agriculteurs auront l'âge de partir à la retraite. Entre 2010 et 2020, le nombre d'éleveurs en France a diminué de 24%! Ces chiffres doivent nous faire réfléchir quant à l'enjeu de l'attractivité du secteur et aux actions urgentes à mettre en place. C'est pourquoi je suis ravie d'avoir été nommée par mon groupe politique, le Parti Populaire Européen, en tant que rapporteur fictif sur le rapport d'initiative «Renouvellement générationnel dans les futures exploitations agricoles de l'Union européenne». Dans ce cadre, je me déplacerai dans les différentes régions françaises et européennes pour aller à la rencontre des acteurs et être force de proposition pour redonner aux jeunes le goût de s'investir dans l'agriculture!



Députée européenne

Assimiler les exploitations agricoles à des installations industrielles

JE M'Y OPPOSE FERMEMENT

La Commission européenne a posé sur la table un texte qui propose, en fonction de leur taille, d'assimiler les exploitations agricoles à des installations industrielles. Ce choix a résonné comme un véritable coup de massue pour un secteur déjà largement en souffrance.



la Commission européenne favorise, une fois de plus, un regard négatif de la société sur le monde agricole. En cela, je m'y oppose fermement..



Je partage l'inquiétude du monde agricole face à cette proposition et c'est pourquoi j'ai interpellé, à plusieurs reprises,



la Commission européenne lui demandant de mieux prendre en compte les réalités du territoire et les conséquences économiques pour les agriculteurs.

D'après les premiers éléments dont nous disposons à ce stade, en France, ce seraient 67% des élevages de poules pondeuses, 30% des élevages de canards gras et 30 400 exploitations de bovins qui seraient concernés par cette directive, s'accompagnant de surcoûts considérables qui pourraient osciller entre 35 000€ et 80 000€ par an. Au-delà des répercussions

financières, ce texte risque de peser sur des secteurs déjà en difficulté, au sein desquels le renouvellement des générations est particulièrement complexe. Alors même que le schéma des élevages familiaux est majoritaire en Europe, avec ce texte la Commission européenne favorise, une fois de plus, un regard négatif de la société sur le monde agricole. En cela, je m'y oppose fermement.

Retrouvez mon intervention https://annesander.eu/assimilerles-exploitations-agricoles-a-desinstallations-industrielles-je-myoppose-fermement/

Réforme des indications géographiques NON. NOS APPELLATIONS NE SONT PAS DES MARQUES



Tout le monde connaît la Choucroute d'Alsace, le Comté ou encore la Volaille de Bresse. Ce sont tous des produits placés sous une appellation d'origine protégée.



Nos appellations ne sont PAS des marques!

Cela signifie que les producteurs d'une région donnée doivent respecter un cahier des charges précis pour disposer d'un label reconnu et ainsi garantir cette connexion séculaire entre un terroir et des savoir-faire ancestraux qui permet de conférer à ces produits leur qualité si spécifique. Ce label européen, outre le fait de protéger contre les contrefaçons et promouvoir la notion de terroir, constitue un outil économique précieux, puisqu'il représente près de 75 milliards d'euros chaque année.

Avec ses récentes propositions de réforme des indications géographiques, la Commission européenne met en danger ce modèle, notamment en déléguant le pouvoir d'examen des demandes d'enregistrement des indications géographiques à l'Office Européen des Marques. Parce que nos appellations ne sont PAS des marques, j'ai demandé à la Commission européenne de revoir sa copie. En opérant ce changement, la Commission oublie le lien si fort qui peut exister entre le territoire et le produit qui l'a vu naitre. Elle risque de vider les appellations de leur essence et donc de les affaiblir.

Retrouvez mon intervention https://annesander.eu/reforme-desindications-geographiques-nonnos-appellations-ne-sont-pas-desmarques/

Députée européenne

en plénière

Salaires minimaux adéquats

VERS UNE EUROPE PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE

Après de longues années de travail et de négociations, les députés européens sont passés à l'acte final sur le chapitre des salaires minimaux adéquats. Lors de mon intervention dans l'hémicycle avant le vote en plénière en septembre à Strasbourg, j'appelais à voter pour ce texte qui assure un vrai pas de plus vers une Europe plus sociale, plus juste et plus solidaire.



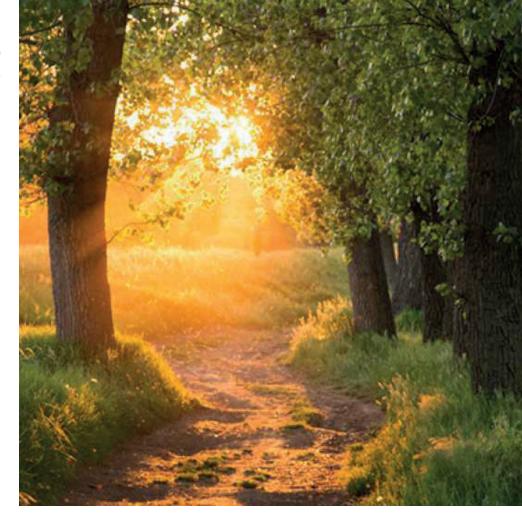
A l'heure où les travailleurs sont pleinement impactés par l'inflation et par la hausse des prix, nous devons nous assurer que chacun puisse vivre décemment de son travail.

.99_

Tout en respectant les traditions juridiques dans chaque État membre, ce texte établit un cadre commun pour porter la convergence sociale vers le haut, en s'assurant que tous les travailleurs disposent d'un salaire minimum en adéquation avec le coût de la vie de chaque pays.

Retrouvez mon intervention https://annesander.eu/salairesminimaux-adequats-vers-uneeurope-plus-juste-et-plus-solidaire/





Déforestation à grande échelle

ENTRAVER LES IMPORTATIONS DES PRODUITS AU COÛT CARBONE ÉLEVÉ

La déforestation, même si elle a lieu à l'autre bout du monde, est l'affaire de tous. L'Union européenne serait à l'origine de 16% de la déforestation, du fait des produits que nous consommons chaque jour. Nous imposons à nos acteurs économiques des contraintes importantes, et pourtant nous continuons d'importer des produits au coût carbone élevé en provenance de pays tiers qui ne respectent pas nos normes et déforestent à grande échelle. Il est urgent de mettre terme à cette situation. Je me réjouis que le Parlement ait adopté en plénière à Strasbourg un nouveau règlement qui vise à entraver la déforestation à l'échelle mondiale. C'est une étape importante que notre parlement franchit, puisqu'il s'assure que certains produits emblématiques de la déforestation ne puissent plus être vendus en Europe.

S'agissant essentiellement de productions issues de l'élevage, nous assistons à un véritable tournant permettant la concrétisation d'une forme de réciprocité au profit de nos agriculteurs européens.

66

Il est plus qu'urgent d'empêcher que soient introduites sur le marché européen des marchandises issues de la déforestation.

99

Ce texte permettra en effet de leur offrir des conditions de concurrence plus équitables face à une production étrangère qui parfois se révèle déloyale. Avec ce règlement nous posons les premiers jalons des fameuses « mesures miroirs ». Ce nouveau texte répond ainsi à ma ligne de conduite : un pragmatisme qui soutiendra nos agriculteurs européens tout en contribuant à la transition environnementale. La balle est maintenant dans le camp des États membres qui vont devoir se montrer ambitieux sur ce sujet.

Au Parlement européen

Siège du Parlement européen

METTRE L'ACCENT SUR L'ACCESSIBILITÉ

C'est ce que rappelait, le 5 octobre dernier, Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, lors de l'échange avec les parlementaires européens que



j'ai organisé dans le cadre du groupe Pierre Pflimlin que je copréside avec Andreas Schwab. Il a souligné l'engagement de la Région Grand Est dans tous les domaines qui permettent l'ancrage de notre institution à Strasbourg.

L'accessibilité de Strasbourg est primordiale pour renforcer le siège du Parlement Européen à

L'Europe dans les territoires

ÉCHANGES AVEC LES ÉLUS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU **DOUBS**

Agriculture, gestion de l'eau, présence du loup dans les zones pastorales, régions frontalières, politique de la jeunesse, etc. Ce sont autant de sujets sur lesquels nous avons pu entrer dans le détail lors d'un échange très intéressant avec une délégation des élus du Département du Doubs, menée par Christine Bouquin, Présidente du



Département, que j'ai eu le plaisir d'accueillir au Parlement européen à Bruxelles, le 28 septembre 2022.

L'Europe est présente dans notre quotidien et il est important

que les acteurs locaux puissent toucher du doigt ces réalités, et qu'ils puissent rencontrer les acteurs qui mettent en œuvre ces politiques.

Rencontre avec le Premier **Ministre Belge**

MAINTENIR LE LIEN AVEC LES **AUTORITÉS QUI ACCUEILLENT** LE PARLEMENT EUROPÉEN

En ma qualité de Première Questeure, j'ai participé, le 6 septembre, à la rencontre entre une délégation des membres du Bureau du Parlement européen, conduite par la Présidente Roberta Metsola, et le Premier Ministre belge, Alexander De Croo

Notre institution maintient des

échanges réguliers avec les autorités des États membres qui nous accueillent pour échanger sur les enjeux spécifiques de notre institution.

Stratégie immobilière, accueil des parlementaires, accessibilité, autant de sujets sur lesquels il est important de discuter en toute transparence.



la lettre d'information d' Anne Sander

Députée européenne



Interconnexion des réseaux ferroviaires nationaux

DONNER LA PRIORITÉ AUX CHAINONS MANQUANTS DU RHIN SUPÉRIEUR

Alors qu'au Parlement européen les discussions sont en cours pour définir les projets prioritaires des chainons manquants aux frontières pour interconnecter les réseaux ferroviaires nationaux.



Je me bats pour que les lignes Haguenau-Rastatt et Freiburg-Colmar, soient inclues dans la liste.



Mon objectif est de mobiliser largement au Parlement européen, avant même que le texte ne soit sur la table. C'est dans cet esprit que j'ai organisé une concertation entre députés français et allemands, le 12 octobre.

Financements européens pour les Maisons de répit

LA BALLE EST DANS LE CAMP DES ÉTATS MEMBRES

Dans l'Union européenne. des dizaines de millions de personnes aident un proche malade ou en situation de handicap. Ce soutien est souvent long et lourd et peut bouleverser le fonctionnement et la vie d'une famille tout entière, menant à un épuisement physique et psychologique. Les maisons d'accompagnement qui accueillent des personnes nécessitant des soins de longue durée, appelées « maisons de répit », existent depuis près de 30 ans, mais ne sont pas assez nombreuses. Alors que ces dernières cherchent

à se développer en Alsace, notamment via l'Asdepal avec laquelle je suis en lien étroit, j'ai interrogé la Commission européenne pour savoir si ce type de projet peut bénéficier des financements du plan de relance européen.

La Commission européenne m'a répondu, par la voix de son Vice-président, Valdis Dombrovskis, indiquant que les Maisons de répit peuvent effectivement bénéficier de ce dispositif par l'intermédiaire des plans de relance nationaux, le choix revenant aux États membres.

Mon combat continue au niveau national pour soutenir les proches aidants.

Retrouvez ma question écrite https://annesander.eu/financementseuropeens-pour-les-maisons-derepit-la-balle-est-dans-le-camp-desetats-membres



en circonscription



24 août 2022 - Inauguration du Festival du houblon à Haguenau



26 août 2022 - Assemblée générale de l'Association des Viticulteurs d'Alsace à Colmar



25 août 2022 - Visite à Soultzsous-Forêts de l'entreprise Cefa, spécialisée dans la production d'engins de franchissement de rivières et de fleuves

> 25 août 2022 - Cérémonie de commémoration de la Commune de Forstfeld, en mémoire des incorporés de force dans l'Armée allemande pendant la deuxième Guerre mondiale





26 août 2022 - Inauguration du Festival Tempus à Erstein



28 août 2022 - Remise des prix de la Finale de labours à l'occasion des Fermes en folie à Mussig



4 septembre 2022 - Hopfefescht - Fête du houblon à Ohlungen



4 septembre 2022 - Inauguration du Domaine des Bufflonnes à Uhrwiller

Députée européenne



8 septembre 2022 - Échange avec les représentants de la Confedération Française de l'Encadrement à la Foire de Châlons



9 septembre 2022 - Célébration des 30 ans d'Eurocorps



9 septembre 2022 - États généraux de la bioéconomie lors de la Foire de Châlons



13 septembre 2022 - Accueil du Conseil municipal de Surbourg pour une visite du Parlement européen de Strasbourg



16 septembre 2022 - Réunion de rentrée de la 9ème circonscription des Républicains du Ras-Phin à Brumath



18 septembre 2022 - Soirée en l'honneur des 20 années de députation de Frédéric Reiss



14 septembre 2022 - Accueil du Conseil municipal de Aschbach pour une visite du Parlement européen de <u>Strasbourg</u>



19 septembre 2022 - Accueil des Équipes Saint-Vincent au Parlement européen à Strasbourg



21 septembre - Vendanges avec l'Association des Viticulteurs d'Alsace à Wettolsheim



22 septembre 2022 - 128ème Congrès national des Sapeurs Pompiers de France à Nancy



22 septembre 2022 - Assemblée générale des Communes Forestières d'Alsace à Wettolsheim



23 septembre 2022 - Inauguration du Show des Fruits et Légumes d'Alsace à Illkirch-Graffenstaden



25 septembre 2022 - Inauguration de l'église protestante rénovée de Merkwiller-Pechelbronn avec le Maire Dominique Schneider



1ºr octobre 2022 - Inauguration de l'exposition de la Société d'Aviculture d'Ohlungen



1^{er} octobre 2022 - Traditionnel "Rendez-vous européen" à La Wantzenau



1ºr octobre 2022 - Inauguration de la nouvelle aire de jeux « Le paradis des p'tits Alsaciens » à Neewiller-près-Lauterbourg



4 octobre 2022 - Visite du Parlement européen de Strasbourg avec le Conseil municipal de Dalhunden et l'Office des Sports, Arts et Loisirs



5 octobre 2022 - Accueil des conseils municipaux de Salmbach et Niederroedern pour une visite du Parlement européen



8 octobre 2022 - A Haguenau, record du monde de la plus grande choucroute cuisinée au profit de l'association La Fabrique en Rose qui accompagne les malades du cancer



9 octobre 2022 - Cérémonie de commémoration en costumes d'époque à Soultz-sous-Forêts, pour rendre hommage aux victimes de la guerre de 1870

ANNE SANDER DÉPUTÉE EUROPÉENNE QUESTEURE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Née en 1973, à Haguenau en Alsace, et Docteure en Économie diplômée de l'Université de Strasbourg, Anne Sander a été élue en mai 2019 pour un second mandat de Députée européenne. Membre titulaire de la Commission de l'Agriculture et du Développement rural et membre suppléante de la Commission de l'Emploi et des Affaires sociales, elle siège également au Bureau du Parlement européen, en sa qualité de Questeure. Vice-présidente de la fédération Les Républicains du Bas-Rhin, elle est affiliée au Parti Populaire Européen.

Outre ses activités parlementaires, elle s'investit particulièrement sur les thématiques de la coopération transfrontalière, en créant en 2014 un groupe de travail au Parlement européen, et s'engage fortement en faveur du siège du Parlement européen à Strasbourg.





ME CONTACTER

par courrier

Parlement européen 1, avenue du Président Robert Schuman - 67070 Strasbourg



anne.sander@ep.europa.eu



% +33 3 88 17 75 25

www.annesander.eu



Anne Sander



@AnneSanderElue

Directeur de la publication : Anne SANDER, Députée européenne - © novembre 2022